



OIAC

Conférence des États parties

Troisième session extraordinaire
7 avril 2008

C-SS-3/3
7 avril 2008
FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

RAPPORT DE LA TROISIÈME SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA CONFÉRENCE DES ÉTATS PARTIES

1. Point 1 de l'ordre du jour – Ouverture de la session

- 1.1 La troisième session extraordinaire de la Conférence des États parties ("la Conférence") a été ouverte le 7 avril 2008 à 10 h 41 par son président, M. Abuelgasim Abdelwahid Sheikh Idris, ambassadeur du Soudan.
- 1.2 La session a été convoquée, conformément à l'article 5 du Règlement intérieur de la Conférence, à la demande du Conseil exécutif (EC-52/DEC.5 du 5 mars 2008). Il a été déclaré que la session se tiendrait à huit clos.
- 1.3 Les 93 États parties ci-après ont participé à la troisième session extraordinaire de la Conférence :

Afghanistan, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bangladesh, Bélarus, Belgique, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Ghana, Grèce, Guatemala, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Irlande, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kirghizistan, Koweït, Lettonie, Lituanie, Malaisie, Malte, Maroc, Mexique, Monaco, Népal, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Norvège, Oman, Pakistan, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Rwanda, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Sri Lanka, Soudan, Suède, Suisse, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Ukraine, Uruguay et Yémen.

2. Point 2 de l'ordre du jour – Adoption de l'ordre du jour

- 2.1 L'ordre du jour provisoire de la troisième session extraordinaire a été distribué sous la cote C-SS-3/1 du 7 mars 2008.
- 2.2 Sur recommandation du Bureau, la Conférence a **adopté** l'ordre du jour ci-après pour sa troisième session extraordinaire :



Point 1 de l'ordre du jour – Ouverture de la session

Point 2 de l'ordre du jour – Adoption de l'ordre du jour

Point 3 de l'ordre du jour – Amendement à l'article 8 du Règlement intérieur de la Conférence des États parties

Point 4 de l'ordre du jour – Adoption du rapport

Point 5 de l'ordre du jour – Clôture de la session.

3. Point 3 de l'ordre du jour – Amendement à l'article 8 du Règlement intérieur de la Conférence des États parties

La Conférence **a examiné et adopté** la décision sur l'amendement à l'article 8 du Règlement intérieur de la Conférence (C-SS-3/DEC.1 du 7 avril 2008).

4. Point 4 de l'ordre du jour – Adoption du rapport

4.1 Le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs (C-SS-3/2 du 7 avril 2008) a été présenté par sa présidente, Mme Carla María Rodríguez Mancia, ambassadrice du Guatemala. La Conférence **a pris note** de ces nouvelles données présentées par la présidente et a approuvé le rapport (C-SS-3/2/Rev.1 du 7 avril 2008).

4.2 La Conférence **a examiné et adopté** le rapport de sa troisième session extraordinaire.

5. Point 5 de l'ordre du jour – Clôture de la session

Le Président a prononcé la clôture de la troisième session extraordinaire de la Conférence le 7 avril 2008 à 12 h 07.

--- 0 ---